

*Proposition présentée par les députés :
MM. Thierry Cerutti et Antoine Bertschy*

Date de dépôt: 6 mai 2008

Proposition de résolution

Résolvez les problèmes de circulation et de mobilité à Vernier

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- que l'office cantonal de la mobilité est conscient de l'engorgement sur l'axe routier avenue de Châtelaine – route de Vernier – route du Nant-d'Avril et de son manque total de fluidité ;
- que le Conseil d'Etat veut développer les zones industrielles, plus particulièrement sur la commune de Vernier, sachant que cela va engendrer un surplus d'utilisation de ces tronçons routiers et diminuer la fluidité de la circulation des usagers privés et publics ;
- qu'aucun aménagement routier n'a été prévu pour accueillir ces futurs véhicules ;
- qu'IKEA va s'implanter au cœur de la commune, que cela va surcharger le réseau routier et réduire la mobilité ;
- que les habitants et les autorités de la commune de Vernier doivent être entendus et respectés ;
- que l'OCM ne propose aucune solution pour désengorger les routes cantonales précitées ;
- que les fréquentes saturations de l'autoroute de contournement, notamment à la hauteur du tunnel de Vernier, se répercutent inmanquablement sur la route de Vernier,

invite le Conseil d'Etat

à trouver dans un délai raisonnable une solution viable pour résoudre les problèmes de trafic que rencontrent les habitants de la commune de Vernier, notamment sur l'axe routier avenue de Châtelaine – route de Vernier – route du Nant-d'Avril.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Les habitants de la commune de Vernier, et plus particulièrement ceux du village de Vernier, sont pris en otage par un trafic de plus en plus dense ainsi que par une diminution drastique de la fluidité et de la mobilité sur le réseau routier.

L'ensemble des élus de la commune de Vernier, comme la population, ressentent les problèmes de circulation sur la commune et plus particulièrement sur l'axe avenue de Châtelaine – route de Vernier – route du Nant d'Avril (soit des Charmilles à Satigny), et ce malgré la baisse de trafic que pourrait engendrer la fin des travaux sur la route de Meyrin.

La volonté politique du Conseil d'Etat d'implanter et de dynamiser les zones industrielles hors du réseau autoroutier, comme c'est le cas sur Vernier, est une très bonne chose pour les deniers de la commune à condition de faire venir des entreprises à forte concentration d'emplois et forte valeur ajoutée tout en mettant en place un vrai réseau de mobilité.

Or, le réseau routier de la commune de Vernier et plus particulièrement l'axe Châtelaine – Pré-Bois est totalement bloqué par un trafic surchargé et souffre du manque de volonté politique pour résoudre cette problématique.

L'implantation du centre IKEA sur le territoire de la commune va considérablement péjorer la circulation sur l'axe routier Vernier/Nant-d'Avril, axe routier déjà passablement surchargé à cause du fort trafic engendré par les zones industrielles de Zimeysa, Zibat et Zimoga.

Les habitants de la commune de Vernier ont droit à une qualité de vie décente et respectueuse.

Respectons les habitantes et habitants de la Ville de Vernier!

Afin de répondre aux attentes grandissantes de la population, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs les députés, de soutenir la présente résolution.